

La France rurale dépeuplée, La Réunion surpeuplée

... cela a engendré les « déportés » de la Creuse



La France rurale dépeuplée, La Réunion surpeuplée

Cette politique, mise en place par le député de la Réunion de l'époque, Michel Debré, a concerné 83 départements, mais le plus gros contingent a été envoyé dans la Creuse. L'administration a fait croire à des parents pauvres et souvent analphabètes que leurs enfants allaient étudier en métropole, qu'ils les reverraient. Certains étaient des orphelins qui ont été placés en foyers ou dans des familles d'accueil, parfois dans des fermes où ils ont été exploités. Ce sont quelque 2.150 enfants et adolescents qui ont été enlevés à leurs familles par l'administration française, entre 1963 et 1982, pour être envoyés dans des départements ruraux de métropole.

Or c'est bien d'une logique démographique – une fécondité trop élevée et une île surpeuplée - qu'a procédé cette pratique sidérante, comme le montre le rapport final rendu ce 10 avril par la commission nationale d'information et de recherche historique, lancée en 2016 par George Pau-Langevin sous le quinquennat Hollande. Le 18 février 2014, l'Assemblée nationale avait déjà adopté une « résolution mémorielle » reconnaissant le rôle de l'État dans cette déportation.

Le scandale qui entoure les « Enfants de la Creuse », a explosé dans les médias en 2002 après une longue période d'amnésie collective sur le sujet.

Ces mineurs, parfois bien accueillis, parfois maltraités, sont devenus des adultes déracinés, en quête d'identité.

... Et le Gers était un de ces départements ruraux, c'est pourquoi la **Fédération des Enfants Déracinés des DROM (Départements et Régions d'outre-mer) a organisé une rencontre à Saint-Clar, le samedi 28 septembre.**

Des victimes et leurs soutiens visiteront à 10 h le foyer aérium de Saint-Clar, 38 avenue du Général De Gaulle.

L'après-midi, la fédération a prévu d'effectuer son assemblée générale à cette occasion.

La Fédération des Enfants Déracinés des DROM a été créé en août 2015 et a regroupé trois associations déjà existantes : "Rasinn Anler" située à La Réunion, "Les Réunionnais de La Creuse" et "Couleur Piment Créole" basées en métropole. Ces associations ont toutes pour but de mener des actions pour que l'histoire des enfants réunionnais exilés de force dans les années 60, 70 et 80 soit reconnue.

Cette fédération s'est donc constituée pour défendre des valeurs identiques, mettre ensemble ce qui leur est commun : le combat à mener contre cet exil forcé, parler d'une seule voix face aux enjeux majeurs, développer leurs solidarités, faire converger leurs forces et leurs énergies etc...



La résilience

On ne se construit pas sur du vide

Plus de 2 000 enfants
réunionnais
exilés dans les années
60, 70 et 80

L'exil

Ne pas oublier

Histoire connue sous le nom
des « Réunionnais dits de La Creuse »

Rencontre des ex-mineurs dans le Gers
Samedi 28 septembre 2019

10 h 00 : visite du foyer de Saint-Clair
38 Avenue du Général De Gaulle

en présence des médias
et en particulier
TF1
France 24

14 h 00 - réunion pour aborder plusieurs sujets
dont le juridique

En présence de Marion Feldman, professeure psychopathologie psychanalytique
Université de Nanterre

Un moment de rencontre, de convivialité, de solidarité

Merci aux ex-mineurs, nos soutiens, les médias, les institutions partenaires

« Je pensais être exilé de mon pays. En revenant sur les traces de mon
passé, j'ai compris que j'étais de mon enfance. Ce qui me paraît bien plus
qu'un exilote. »

Petit Pays - Gail Faye